

Communiqué :

Coupe de France Histori'Kart + « Grand Prix de la ville de Sens » (Formule 20 000 trs)

- La piste de l'ASK Sens ouvrira ses portes à partir du Vendredi 6 Août à 8h. Pas de possibilité d'installation avant vendredi.
- Le pass sanitaire est obligatoire pour les pilotes et leurs accompagnateurs, il sera à présenter à l'entrée du site (voir tableau officiel en annexe ci-dessous).
- Le droit de piste est à 35 € le vendredi, gratuit pour le samedi pour les pilotes engagés à la course.
- Pour les pilotes n'ayant pas de licences, vous avez la possibilité de la prendre sur place au prix de 45 €.
- Le vendredi, la fermeture de la piste et de l'accès paddock se fera à 20 h.



Le Pass Sanitaire dans le sport

A partir du 21/07/2021

ÉQUIPEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) COUVERTS (X) OU DE PLEIN AIR (PA)		
CAPACITÉ DE L'ERP	CONDITION D'ACCÈS	A RETENIR
50 personnes et plus*	PASS SANITAIRE	PASS SANITAIRE obligatoire pour tous sauf pour les mineurs et les salariés/bénévoles. Le PASS SANITAIRE dispense du port du masque, mais pas du respect des protocoles sanitaires en vigueur.
Moins de 50 personnes	SANS PASS SANITAIRE	Dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.
DANS L'ESPACE PUBLIC		
Manifestation autorisée ou déclarée accueillant au moins 50 participants par épreuve	PASS SANITAIRE sportifs amateurs	PASS SANITAIRE obligatoire pour tous sauf pour les mineurs et les salariés/bénévoles. Le PASS SANITAIRE dispense du port du masque, mais pas du respect des protocoles sanitaires en vigueur.

* Les salariés et bénévoles ne sont pas comptabilisés dans les 50 personnes accueillies

Adresse de correspondance :

Patrick Vizatelle, *Président* – 28 Allée des Arcades, 89100 Paron
Tél : 06 14 93 14 99 – E-mail : pvizatelle@yahoo.com

Piste ASK Sens, Route de la Chapelle-sur-Oreuse, 89100 Soucy
Fax : 03 86 86 53 11 (*fermée le lundi et mardi*)
E-mail : ask-sens@wanadoo.fr **Site :** www.asksens.com